

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, l'attitude du premier ministre me surprend. Je lui ai demandé s'il compte se mettre en rapport avec le gouvernement du Québec à ce sujet. Il ne s'agit pas du régime présidentiel dont il possède, naturellement, une connaissance exceptionnelle indépendamment du désir qu'il a de l'invoquer.

Le très hon. M. Trudeau: Peut-être y a-t-il une différence entre mon gouvernement et celui du très honorable représentant, moi j'ai confiance en mes ministres.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: A l'ordre. Il reste deux minutes avant la fin de la période des questions.

Le très hon. M. Diefenbaker: J'espère que le premier ministre n'oubliera pas ce qu'il a dit aujourd'hui.

* * *

LA MAIN-D'ŒUVRE

QUÉBEC—LE RETRAIT D'ALLOCATIONS DE RECYCLAGE À CERTAINS ÉTUDIANTS INFIRMIERS ET INFIRMIÈRES

[Français]

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.

Peut-il nous dire pour quelle raison les bourses ou allocations de recyclage versées aux étudiants infirmiers et infirmières des huit CEGEP de la province de Québec ont été récemment supprimées, et sans leur connaissance?

M. l'Orateur: Pendant que quelqu'un considère cette question,...

[Traduction]

La présidence donne la parole au député de Fundy-Royal.

* * *

AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'AFRIQUE DU SUD—LA POLITIQUE DU CANADA QUANT AUX ÉCHANGES COMMERCIAUX

M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. A-t-on signalé au ministre la signature d'un accord commercial entre Air Canada et les lignes aériennes de l'Afrique du Sud alors même que le gouvernement vient de demander à une autre société de la Couronne, la Polymer, de se défaire de ses intérêts en Afrique du Sud? Le ministre peut-il aider un simple d'esprit comme moi à comprendre la logique de ce conflit de politiques?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, le gouvernement canadien n'a jamais eu pour politique de décourager le commerce ou toute autre activité commerciale entre l'Afrique du Sud et le Canada.

• (3.00 p.m.)

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

LES DÉPENSES ÉLECTORALES

FORMATION D'UN COMITÉ SPÉCIAL

L'hon. Allan J. MacEachen (président du Conseil privé) propose:

Qu'un comité spécial soit formé pour étudier la limitation et le contrôle des dépenses électorales au Canada et à l'occasion, pour présenter un rapport de ses observations et opinions à ce sujet;

Que ce comité soit autorisé à convoquer des personnes et à exiger la production de documents et dossiers; à tenir ses réunions pendant les séances et les ajournements de la Chambre; à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages tel que le comité peut l'ordonner; et à déléguer à des sous-comités l'un ou l'autre de ses pouvoirs sauf le pouvoir de présenter un rapport directement à la Chambre des communes;

Que les témoignages recueillis par le comité pendant la dernière session soient déférés au comité;

Et que les députés qui composeront ledit comité soient nommés à une date ultérieure.

(La motion est adoptée.)

* * *

PRIVILÈGES ET ÉLECTIONS

RVISION DE LA LOI SUR LE COMMISSAIRE À LA REPRÉSENTATION

L'hon. Allan J. MacEachen (président du Conseil privé) propose:

Que, relativement à l'article 22 de la Loi sur le commissaire à la représentation, chapitre 40 des Statuts du Canada, 1963, le comité permanent des privilèges et élections, soit autorisé à réviser les dispositions de la Loi sur le commissaire à la représentation et à recommander à la Chambre les amendements, changements ou modifications à cette loi que ledit comité estimera nécessaires ou opportuns de faire; et que les témoignages recueillis par le comité dans son examen du sujet précité pendant la dernière session soient déférés au comité.

(La motion est adoptée.)

* * *

PROCÉDURE ET ORGANISATION

RENVOI AU COMITÉ DE LA QUESTION DE LA TÉLÉRADIO-DIFFUSION DES DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES ET DE SES COMITÉS

L'hon. Allan J. MacEachen (président du Conseil privé) propose:

Que le sujet de la transmission radiophonique et télévisée des délibérations de la Chambre des communes et des comités de la Chambre, y compris les aspects légaux, techniques et de procédure qui s'y rapportent, et les dispositions à prendre pour les correspondants affectés aux media électroniques dans les édifices du Parlement ainsi que les témoignages recueillis par le comité dans son examen du sujet précité pendant la dernière session soient déférés pour étude au comité de la procédure et de l'organisation.

(La motion est adoptée.)